

Arrêté n°260401P

Arrêté portant composition des membres des jurys d'admission des spécialités ingénieurs sous statut étudiant, session d'Automne 2026, de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard

Le directeur

*Vu le Code de l'Éducation, et notamment ses articles R 715-9 et suivants ;
Vu le décret n° 2018-1189 du 19 décembre 2018 relatif aux Universités de Technologie et modifiant le code de l'éducation,
Vu l'arrêté ministériel du 16 juillet 2021 portant nomination du directeur de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard,
Vu le règlement des études de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard,*

Arrête

Article premier :

Pour la session d'Automne 2026, les jurys d'admission des spécialités ingénieurs sous statut étudiant de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard sont composés comme suit :

- **Mécanique** : Sébastien ROTH (président du jury), Sophie COSTIL, Frédéric DEMOLY, Nadia LABED, Dominique CHAMORET, Lucas DEMBINSKI, Bruno AVISSE et Fabien VUILLAMIER.
Date : jeudi 23 avril 2026 à 14h00 en salle P248
- **Énergie et génie électrique** : Mohamed BECHERIF (président du jury), Arnaud GAILLARD, Elisa SCHWINN, Stefan GIURGEA, Abdellatif MIRAOUI et Abdesslem DJERDIR.
Date : lundi 20 avril 2026 à 8h30 en salle B212
- **Mécanique et ergonomie** : Morad MAHDJOUB (président du jury), Hugues BAUME, Régis BARRET, Jean-Bernard BLUNTZER, Essolé PADAYODI et Bénédicte REY.
Date : jeudi 30 avril 2026 à 13h30 en salle M208
- **Informatique** : Abdeljalil ABBAS-TURKI (président du jury), Oumaya BAALA CANALDA, Mahjoub DRIDI, Jaafar GABER, Fatima Ez Zahra BENKIRANE, Nathan CROMBEZ et Serge IOVLEFF.
Date : jeudi 30 avril 2026 à 13h30 en salle H108
- **Génie industriel** : Denis CHOULIER (président du jury), Éric GETE, Pierre-Alain WEITE, Cécile LANGLADE, Ludovic VITU, Sihao DENG, Adriana ROMAN, Leila SELLAMI et Patrick OLIVIER.
Date : jeudi 23 avril 2026 à 13h30 en salle P312

Article 2 : Transmission, Publication et Exécution

Le directeur général des services de l'UTBM est chargé de l'exécution du présent arrêté ainsi que de sa transmission à la Rectrice de région académique Bourgogne-Franche-Comté, Chancelière des universités. Après transmission, le présent arrêté sera publié sur le site internet l'UTBM et sur son portail interne MyUTBM.

Sevenans, le 3 avril 2026

Ghislain MONTAVON